



Respect de l'environnement, souci de présentation et usage des lieux organisent le mode de gestion des espaces verts de la commune. Un mariage des contraires qui induit des différences notables d'entretien apparent.

Le parc de Robergart en est un parfait exemple.

Publié le 12 décembre 2017



Vous avez sans doute pu le constater, certains espaces verts de la commune sont tondu chaque semaine alors que d'autres ne le sont qu'une à deux fois par an.

Ce principe d'inégalité de traitement porte le nom de gestion différenciée. Celle-ci, aussi appelée gestion raisonnée durable, répond à un souci d'équilibre entre tradition horticole de présentation soignée, usage des lieux et nécessité du respect de l'environnement.

En d'autres termes, les agents n'appliquent pas la même intensité ni la même nature de soins à tous les espaces verts de la commune afin de préserver la biodiversité et la qualité des sols, et garantir une diversité des paysages en milieu urbain.

Le parc de Robergart en exemple



[1] Plan d'entretien des surfaces végétalisées du parc de Robergart. Cliquez dessus pour accéder au plan complet et pouvoir zoomer.

Prenons le parc de Robergart en exemple : l'équipe de trois jardiniers affectée à son entretien se doit :

- d'offrir une présentation soignée, au port le plus naturel possible, des plusieurs centaines d'espèces et de variétés de végétaux qui y poussent ;
- d'impacter au minimum l'environnement et notamment la ressource en eau, en entretenant les noues et en favorisant la végétation de berges ;
- de permettre à la faune locale de trouver refuge et nourriture ;
- de permettre au public de profiter des lieux, dans un cadre maîtrisé et harmonieux.

Comme vous pouvez le voir sur le plan ci-dessus (à cliquer pour l'ouvrir dans Google Photos et pouvoir ensuite zoomer), cette gestion se module dans l'espace et dans le temps.

Le temps, facteur discriminant

Il s'agit en effet de tirer profit :

- des cycles de végétation : floraison, naturalisation des bulbes à fleurs. Cela permet d'attirer les oiseaux tels les chardonnerets avec les inflorescences de la Grande Cardère ;
- des équilibres naturels et de la reproduction des insectes (butineurs, papillons et prédateurs des insectes parasites des plantes), au travers, notamment, de coupes tardives.

Nous pouvons aussi ajouter :

- le temps de ramassage des déchets et de la vidange des toilettes sèches ;
- le temps de la mise en place du paillage pour limiter le désherbage et maintenir la fraîcheur du sol : paillettes de chanvre dans les parterres de plantes vivaces et graminées ornementales, copeaux de bois aux pieds des jeunes arbres et arbustes.

La prise en compte du temps naturel, de la saisonnalité et du calendrier humain conduit les

jardiniers à des entretiens décalés en fonction du type de végétation et de la fonction des différents espaces. De flagrantes différences apparaissent alors : là la grande pelouse tondue rase pour que les enfants puissent y batifoler ; à côté, une zone d'herbes hautes pour que les insectes puissent se reproduire.

Zéro phyto !

L'ensemble du parc et du Jardin de la Comtesse est, enfin, géré selon le principe dit du « zéro phyto ».

Concrètement, cela signifie que le désherbage est uniquement manuel, sans désherbant chimique. Si une maladie ou un parasite devait apparaître, il ou elle serait éradiqué(e) en ayant recours à des produits homologués pour l'Agriculture Biologique.

Nous disons « si », car en 2017, nous n'avons eu recours à aucun produit. La robustesse de la santé des écosystèmes est, en effet, un des effets vertueux de la gestion différenciée...

Pour aller plus loin

- [Le parc du château de Robersart Accès](#) [2]
- [Patrimoine naturel et végétal Accès](#) [3]



URL de la source (modifié le 12/07/2024 - 09:59): <https://www.wambrechies.fr/le-parc-de-robersart-un-modele-de-gestion-differenciee>

Liens

[1] <https://photos.app.goo.gl/mWSjUzOhjj0LjFXj1>

[2] <https://www.wambrechies.fr/decouvrir-wambrechies/patrimoine-naturel-et-vegetal/le-parc-du-chateau-de-robersart>

[3] <https://www.wambrechies.fr/decouvrir-wambrechies/patrimoine-naturel-et-vegetal>

Bannière: